

PPRL BASSIN DU LAY

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES LITTORAUX

Zonage réglementaire

Commune de GRUES

Vu pour être annexé
à l'arrêté préfectoral
n°15-DDTMS-502
du 30 novembre 2015

Fait à La Roche-Sur-Yon
le 30 novembre 2015

Le Préfet

Jean-Benoît ALBERTINI

Approbation

Légende	
	Zone bleue B0
	Zone bleue B1
	Zone rouge Rni (secteur naturel inondable)
	Zone rouge Rns (secteur naturel submersible)
	Zone rouge Ru (secteur urbanisé)
	Bande de précaution rupture

